

R. LAURENT-VIBERT

CE QUE
J'AI VU
EN ORIENT

MÉSOPOTAMIE

PALESTINE - SYRIE

ÉGYPTE - TURQUIE

NOTES DE VOYAGE

1923-1924

PARIS

LES ÉDITIONS G. CRÈS ET CIE

1924

CE QUE J'AI VU EN ORIENT

LES ÉDITIONS G. CRÈS ET CIE

ONT PUBLIÉ DU MÊME AUTEUR

*Routiers, Pèlerins et Corsaires aux Échelles du
Levant* (Collection Voyages); 1 vol. . 7 fr. 50

Tous droits de reproduction,
de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays,
y compris la Suède et la Norvège.

Copyright by LES ÉDITIONS G. CRÈS ET CIE.

1924

R. LAURENT-VIBERT

CE QUE

J'AI VU

EN ORIENT

MÉSOPOTAMIE

PALESTINE - SYRIE

ÉGYPTE - TURQUIE

NOTES DE VOYAGE

1923-1924

PARIS

LES ÉDITIONS G. CRÈS ET CIE

1924

« LA PAIX EST A L'OMBRE DES SABRES »

TELLE EST LA DEVISE DE LA COMPAGNIE

DES MÉHARISTES DE PALMYRE

A QUI CE LIVRE

EST FRATERNELLEMENT DÉDIÉ



J'AI parcouru deux fois, au printemps de 1923 et à celui de 1924, les pays lourds d'histoire et bruissant de tumulte, de la Méditerranée orientale. Au deuxième voyage, j'ai ajouté la rapide vision de la Mésopotamie à celle de l'Égypte, de la Palestine, de la Syrie et de la Turquie. A aucun degré, ce petit livre ne peut s'appeler une enquête. Ce n'est qu'un tour d'horizon, d'un horizon obscurci de rancunes, de haines, de confusion, de désordre, de déraison, à peine traversé çà et là de quelques rayons de sa-

gesse et d'espérance. Les Alliés victorieux ont réussi, — ce qui est admirable, — à compliquer la question d'Orient: elle est présentement inextricable, si l'on entend la résoudre sans parti-pris. Pour moi, j'ai pris parti. Je suis Français, ce qui implique, dans cette affaire, des droits incontestables et des devoirs précis. J'examine, je juge, je résous, suivant les intérêts de mon pays. Ah! la bonne règle, droite, solide, et qui ne trompe personne, et qui rassure tout le monde! Croyez-vous que les Anglais ou les Italiens ou les Orientaux aiment à discuter avec ces « citoyens de l'univers », qui se proclamant vierges de tout nationalisme, en profitent pour distribuer gravement, et de haut, des prix de vertu aux nations, blâment leur propre patrie, approuvent d'ordinaire les puissants, gourmandent résolument les faibles, mettent à toute sauce des principes bien abstraits à l'aide desquels on peut tout détruire ou tout étayer, tremblent de peur s'il faut choisir, et trahissant leur pays

sans servir l'adversaire, préparent par la confusion des idées, les conflits, malentendus, guerres, incendies, massacres. Je suis Français, rien que Français. Quelle bonne chance, dans cet Orient, où la France a toujours projeté la lumière éblouissante de son génie! Dieu me garde de vouloir être plus intelligent que Richelieu, Colbert, Vergennes ou le général Brune, ce général de l'Indivisible, qui le 12 Ventôse an XI recommandait à nos consuls de ne pas perdre de vue le protectorat français des catholiques d'Orient. Croyez vous que cela doive nous empêcher de comprendre les autres nations et de nous entendre avec elles? Parler clair, net et fort, avec le ton de courtoisie qui se doit entre grands peuples, vaut mieux que psalmodier, *tremula voce*, des principes solennels si larges et si lâches, que tout passe au travers, petites injustices ou grandes infamies.

Donc je supplie de ne pas me lire :

1° les Français qui croient que les questions internationales doivent se régler désormais par l'application pure et simple, en toute occasion et dans tous les cas, de principes abstraits; et qui estiment en conséquence que les droits acquis, au cours de l'histoire, par l'effort et la patience des nations, ne doivent jamais entrer en ligne de compte;

2° les Français qui, oubliant que leur pays est un Empire de 100 millions d'habitants, considèrent que la France, devenue puissance de second ordre, n'a plus les moyens d'avoir une politique mondiale.

Par contre je m'adresse aux Français, robustes d'esprit et de caractère, qui ne passent pas leur vie à geindre ni à craindre. Et je m'adresse aussi à vous, nationalistes d'Italie, que j'ai vu défiler à Milan chantant: « *Giovinezza, Giovinezza!* » et que j'ai retrouvés, à Rhodes, Latins civilisateurs, — et à vous, solides et souriants Britanniques d'Empire, mes bons amis, vous

que j'ai rencontrés sur la route des Indes, «notre» route des Indes (car nous avons aussi nos Indes, Français, mes compatriotes), cette route où il y a vraiment place pour deux; vous dont j'aime la courtoisie, la netteté des idées, le courage, cette ardeur flegmatique. Ce livre d'un nationaliste français ne saurait vous déplaire. Vous y entendrez parfois comme un cliquetis d'épées. Vous n'êtes pas hommes à vous effrayer. « La paix est à l'ombre des sabres », dit le proverbe arabe et vous savez bien qu'il ne s'édifie rien de grand à l'ombre de la peur.

LA FRONTIÈRE NORD
DE SYRIE



Nous touchons ici au point le plus délicat et le plus douloureux pour nous de la question d'Orient. Si les fautes commises, ici et là, sont peut-être réparables, celle-là est d'une gravité que l'on ne saurait exagérer. Voici les faits, d'une douloureuse brutalité. Malgré notre abandon de la région de Mossoul, ce qui nous restait des accords de 1916 rendait quand même notre frontière acceptable. La Cilicie, petit coin de terre qui géographiquement fait partie de la Syrie au même titre que le Roussillon fait partie de la France,

nous restait, adossée à la barrière formidable du Taurus. Cette frontière, aussi nette, aussi certaine que les Pyrénées et les Alpes se poursuit au nord de la région d'Alep, et va rejoindre, vers Diarbékir, les massifs arméniens où naissent le Tigre et l'Euphrate. Rien n'est plus favorable à la paix que les frontières naturelles. Il n'y a même pas de paix sans elles. Nous les avons, juridiquement, par la force des traités, et militairement, par la force de nos armes et le sacrifice de nos soldats ; nous en tenions l'essentiel, après des luttes difficiles, mais qui, finalement, nous assuraient le terrain et la sécurité. C'est à ce moment que sacrifiant à un fantôme d'amitié turque, dont nous savons maintenant ce que vaut l'aune, et aussi à un fantôme de paix qui est à mille lieues d'être rétablie, leur sacrifiant les intérêts les plus clairs de la France, tout son honneur, la vie même de nos soldats désormais sans rempart devant leurs lignes, notre plénipoten-

tiaire, M. Franklin-Bouillon, a signé à Angora l'accord du 20 octobre 1921, qui, reporté sur la carte, laisse une impression de stupeur.

D'abord nous abandonnons la Cilicie, où des milliers de soldats français avaient acquis, par leur sang, notre droit à y rester. Nous abandonnons à elle-même, sans combat, une terre riche, fertile, un grenier à céréales et à coton, qui de tout temps a servi à maintenir l'équilibre économique de la Syrie, et nous parvenons ainsi, par un véritable paradoxe, à nuire également à la France, — à la Syrie dont elle est tutrice, — et la Cilicie elle-même. Sous le régime turc, malgré mille promesses jamais tenues, celle-ci se dépeuple. Nous avons dû recueillir dans la plaine marécageuse et malsaine, qui s'étend entre Alexandrette et la montagne, les réfugiés arméniens de Cilicie qui s'étaient confiés à la protection de notre drapeau et qui, dans les chaleurs de l'été et les inon-

dations de l'hiver, meurent lentement aux portes du petit cimetière français émuvant de simplicité. C'est là que reposent nos soldats, morts, inutilement hélas, pour que ne se reproduise pas cette honte : une population à qui nous avons promis la protection de la France et que nous laissons agoniser après n'avoir rien fait pour sauvegarder sa vie. Tandis que je parcourais ce champ de misère, je pensais à cet étendard de France qui seul avait droit jadis de flotter sur les mers du Levant. Notre drapeau, par l'horreur de la politique et des affaires mêlées, n'a pas su, après la guerre où a coulé le plus pur du sang français, couvrir une poignée de malheureux. Jamais je n'ai ressenti comme Français, pareille humiliation.

Alexandrette, le port d'Alexandrette, au fond d'une rade admirable, a vu d'un trait de plume, disparaître ses possibilités d'avenir. Alexandrette, dont le nom seul rappelle le coup d'œil de génie du grand

Macédonien qui avait bien discerné son incomparable situation, est le port naturel de toute la Mésopotamie supérieure. Des routes faciles le relie à l'Euphrate. C'est avec Beyrouth, point de départ de la nouvelle voie du désert, une des têtes de lignes de ce réseau de chemins asiatiques, chemins éternels, nécessaires, qui commandent la politique mondiale et hors desquels il n'y a pas d'avenir économique. On a commis la folie de laisser aux Turcs plus de la moitié de la rade. Le port d'Alexandrette est mis sous le feu des canons ennemis et même de la mousqueterie. Comment, dans ces conditions, envisager les travaux d'aménagement nécessaires. Les wharfs de bois pourrissent. Tout est arrêté. Du quai misérable l'on découvre les lignes du golfe qui dessinent le havre le plus accueillant, le plus aisé. A l'œil nu, on distingue les positions turques, sans qu'il y ait entre elles et la ville ouverte le moindre obstacle. Imaginez-

vous qu'à Bordeaux, les Anglais tiennent la rive septentrionale de la Gironde.

Au nord d'Alep, autre folie. Nous avons cédé aux Turcs les sources qui alimentent la ville. J'étais en Syrie, l'an dernier, au moment où les Kémalistes massaient contre nous des troupes en Cilicie. La population d'Alep était très inquiète, et l'autorité française cherchait des expédients pour parer au danger d'un détournement, d'un barrage ou d'un empoisonnement des rivières. On sait que ces questions d'eau sont, en Orient, questions de vie ou de mort. Par une dérision inconcevable, nous avons accepté, par dessus le marché, l'art. 12 de l'accord d'Angora : « La ville d'Alep pourra également faire, à ses frais, une prise d'eau sur l'Euphrate, en territoire turc, pour faire face aux besoins de la région ».

Et cela continue. La frontière jusqu'à l'Euphrate est constituée par la ligne de chemin de fer. Le talus sud du ballast est

français, le talus nord est turc. Les trains peuvent servir aux deux pays. Mesure-t-on le caractère insensé d'un tel arrangement? une frontière constituée par un ouvrage d'art. Les difficultés sont continuelles, inquiétantes, infiniment dangereuses. Quand un tirailleur français se trompe de portière et descend au nord, il est immédiatement arrêté par les gendarmes turcs. Cela n'est que piquûre d'épingle, mais l'on conçoit le péril d'une ligne aussi artificielle, en une plaine sans obstacles, et où, d'un côté les Turcs s'appuient à leur pays et disposent de toutes leurs ressources, avec les admirables camps retranchés de Cilicie et du Taurus, *que nous leur avons nous-mêmes donnés*, et d'un autre côté les Français, formés en corps expéditionnaire, et qui sont, comme on dit, en l'air.

Et quelles facilités pour tous les procédés de petite guerre, énervante, épuisante où excellent les Orientaux! Les tribus nomades, au nord de la ligne, toujours

prêtes, par tradition et par éducation mil-lénaire, au pillage, sont, en toute tranquillité, dressés par les officiers réguliers turcs, formés en bandes auxquels on donne les bonnes méthodes enseignées naguère par l'état-major allemand; les « rezzous » franchissent la ligne de chemin fer, font un coup de main, sur un convoi, une colonne, une patrouille, et reprennent, traversant en un temps de galop la ligne de chemin de fer, la région où les accueillent les officiers turcs, qui font ensuite, à notre réclamation, la mine la plus désolée. Ce ne sont pas des hypothèses. C'est la réalité de tous les jours. Tous ceux qui ont des amis ou des parents là-bas, le savent. Je ne veux pas raconter des faits particuliers, trop douloureux vraiment pour notre honneur. Et puis, à quoi bon ? Il se trouverait sans doute des Français tellement timorés, que ce leur serait un prétexte à suggérer, à soutenir, l'abandon total de la Syrie. Comme diraient les Arabes, nous sommes un peuple de

lions conduits par les moutons et les chacals.

Avons-nous du moins tiré de l'accord d'Angora, les maigres avantages matériels qui y étaient contenus ? J'ai appris dans ma jeunesse à lire les textes. Dans la lettre d'envoi de l'accord d'Angora, écrite par Joussof Kemal Bey à M. Franklin-Bouillon, et qui commence ainsi. « Excellence, je me plais à espérer que l'accord conclu, etc... » je relève cette phrase. « Le gouvernement de la Grande Assemblée, désireux d'autre part de favoriser les intérêts matériels entre les deux pays, me charge de vous déclarer qu'il est disposé à accorder la concession des mines de fer, de chrome et d'argent se trouvant dans la vallée de Harchite pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à un groupe français, qui devra procéder, dans un délai de cinq ans à partir de la signature du présent accord, à l'exploitation de cette concession par une société constituée conformément

aux lois turques avec participation des capitaux turcs jusqu'à concurrence de 50 pour 100 ».

Ainsi, dans un accord solennel, destiné à « réaliser une paix définitive et durable », on insère une convention relative à des intérêts, qui sont, de toute évidence, des intérêts *privés*. Voilà la compensation à tant de concessions. On voudrait savoir quel est ce groupe français bénéficiaire de tels abandons? A-t-il eu du moins pleine satisfaction? Ces mines sont-elles riches d'avenir? Si la France a été sacrifiée, on aurait plaisir à savoir que du moins certains Français ne l'ont pas été. Mais comment savoir ces choses? Les antichambres muettes des empereurs byzantins sont remplacées de nos jours par les salles « sourdes et grises » des grandes banques et des parlements. Le peuple n'en sait pas davantage. Il n'a qu'à payer et à se faire tuer.

J'ai eu le grand honneur de vivre quel-

que jours avec nos méharistes de la Syrie, partageant leurs tentes, dans cette fraternité militaire et guerrière, qui est l'une des joies les plus profondes et les plus salubres que l'on puisse avoir en ce monde. Ce livre leur est dédié. Ils sont avec leurs camarades de toutes armes, sur la terre d'Asie, l'honneur de notre pays. On ne parle jamais d'eux dans notre presse si prompte à accueillir tous les récits malpropres de crimes ou de vilénies et tant de sottises dangereuses.

Qui a su, hors le général en chef qui les a magnifiquement récompensés, qu'un matin, de grand matin, un capitaine et un lieutenant (je ne les nommerai pas, car jamais ils ne me le pardonneraient), apprenant qu'un rezzou était massé à un jour de désert, ont bondi, (le capitaine en pyjama), dans la « Ford » de la compagnie, réquisitionné une auto civile, collé deux mitrailleuses dans l'une et dans l'autre, et tous deux, seuls, avec deux tirailleurs, se sont

lancés, à toute vitesse, dans le désert, ont surpris le rezzou, ouvert le feu d'abord avec les mitrailleuses, (qui se sont enrayées naturellement), puis avec leurs « pétoirs », ont démoli 13 chameaux, blessé ou tué plusieurs hommes que les autres ont enlevés, et fait des prisonniers.

Rapidité dans l'attaque, présence simultanée sur tous les points : les 7 pelotons des 2 compagnies méharistes de Syrie sont constamment dans le bled. Tous les deux mois, quelques jours de repos à Palmyre ou à Deïr-Ez-zohr — c'est tout. Instructions sévères : toute tribu ou fraction de tribu se déplaçant en armes doit prévenir la compagnie en indiquant son itinéraire.

L'ordre règne, sauf, comme je l'ai dit, sur la frontière nord, où nous n'avons pas affaire à des tribus allant razzier d'autres tribus, mais à des guet-apens organisés par les réguliers turcs. A part cette zone où l'instabilité est due à notre politique, la

paix est complète. J'ai traversé deux fois le désert syrien. Je n'ai pas eu le moindre incident, même pas la moindre menace d'incident.

Et avec quels éléments obtenons-nous cela ! Les pelotons méharistes, commandés par un officier ou parfois un sous-officier comprennent un cadre de trois, quatre ou cinq Français, et quelques tirailleurs algériens, qui, en toute circonstance, se sont montrés superbes de fidélité et de courage, soit une vingtaine d'hommes au maximum sur une centaine. Le reste est constitué par des volontaires venus de toutes les tribus bédouines surtout du Nedjd. La force française, la discipline forte et souriante de nos officiers, font en peu de jours de ces éléments disparates, une troupe de haute allure. Devant le champ de ruines de Palmyre, où les feux du soleil couchant allument, comme des torches, les colonnes innombrables des temples et des portiques, dans cette étendue d'une

mélancolie et d'une beauté si poignantes, où par delà la ville morte le désert étend à l'infini les mirages et les reflets de ses salines, le cœur est soulevé d'une inexprimable émotion quand apparaissent, drapés de rouge, voilés de blanc, sur les chameaux gris et lents, les méharistes de France. Ils défilent derrière les colonnades, réapparaissent dans le cadre d'une porte monumentale. Balancés à la cadence de leurs bêtes souples et puissantes, ils frappent sur cette cadence redoublée leurs mains brunes l'une dans l'autre, en chantant ces mélopées arabes qui ne finissent jamais, images sonores du désert et de la vie monotone. Un officier, au regard clair, les précède.

Voici, ô Français, les Auxiliaires de l'Empire. Ceux qui accompagnèrent Trajan n'étaient pas autres. Après quinze siècles, ces Bédouins, dont la race est éternelle, ont retrouvé leurs chefs naturels d'Occident. Sous leurs ordres, ils ont repris, en

chantant, les pistes traditionnelles que les barbares ont semées des ruines immenses de l'Empire romain. Que de fois, la nuit, tandis que j'entendais, par delà la toile fragile de la tente, « gargouiller » les chameaux et que pesait sur nous le silence, je rêvais que j'étais couché parmi les troupe de cette xvi^e légion qui près de Damas, quand le cours du Barada eut détruit la route qui longeait le fleuve, la reconstruisit sur les hauteurs, *interciso monte*.

Que de bonté nous mêlons à notre force ! Nos docteurs soignent les Arabes comme ils font de nos soldats, en se donnant eux-mêmes. J'en connais un qui ajourna une permission parce que la petite fille du mufti était malade de la fièvre typhoïde. Ce n'est pas lui qui m'a raconté l'histoire. J'ai goûté, dans ces quinze jours, toutes les joies du monde : un paysage sublime, l'exaltation de ma patrie. Rentré dans mon pays, où tant de Français, et même de bons Français, doutent d'eux-

mêmes et n'osent pas, n'osent rien, n'ont le courage ni de la vérité ni de l'action, que ces chers amis du bled me laissent, en serrant leurs mains, leur exprimer ma gratitude et mon respect. Si ce livre peut émouvoir, chez quelques lecteurs, une fibre française, c'est à eux, à eux seuls qu'il le devra.

EN TURQUIE



LA situation en Turquie des Européens et des minorités chrétiennes est tellement invraisemblable, elle a été voilée d'une façon si systématique par la presse française que, pour en donner une idée claire, je ne vois pas d'autre moyen que de raconter des faits précis, ceux dont en 1923 et en 1924, j'ai été témoin ou que j'ai pu contrôler.

En Asie-Mineure, la haine de tous les Turcs, depuis Moustapha Kemal jusqu'au dernier des hamals, contre tous les chrétiens quels qu'ils soient, est d'une violence

inexprimable. Vis-à-vis des Arméniens et des Grecs, qui habitaient le pays, la politique est d'une extrême simplicité : disparition ou extermination. Je ne parle que de ce que j'ai vu. A Mersine, à Adalia, à Smyrne, il n'y a plus de Chrétiens, à part le personnel des consulats et quelques sujets européens. Les quartiers grecs de Mersine et d'Adalia sont déserts, complètement pillés, en ruine déjà. Les Turcs n'entretiennent aucune de ces maisons dont certaines sont bien construites, et laissent la végétation tout envahir. Dans quelques mois, rien ne subsistera plus. Dans la région de Smyrne, *tous* les villages grecs ont été brûlés de fond en comble et toute la population massacrée ou forcée de s'exiler. Le long des côtes charmantes du golfe, parmi les champs que personne ne laboure plus et les vignes que les mauvaises herbes étouffent, il n'y a plus que des murs écroulés et la mort. A Smyrne même, le massacre, que les autorités consulaires ont

été impuissantes à enrayer, a fait des milliers de victimes dans des conditions d'atrocité inouïe. La ville, promise depuis de longues semaines comme objectif de pillage aux soldats de Moustapha Kemal, leur a été livrée sans que les généraux ou les officiers fissent le moindre effort pour enrayer ou canaliser ce débordement de passion et de haine. Le Consul de France a vu sous ses yeux, noyer des dizaines de Chrétiens, que l'on achevait dans l'eau à coups de pierre, sous l'œil même des chefs. La nuit les projecteurs de nos navires éclairaient la foule mourante de faim et de soif, qui s'écrasait sur les quais et d'où s'élevaient des hurlements. Cette foule habituée depuis des siècles à notre protection, regardait nos canons muets qui eussent en quelques instants rétabli l'ordre. L'incendie provoqué par les foyers très nombreux allumés sur des points très différents de la ville par les Arméniens au désespoir, les pillards turcs soucieux de dissimuler leurs

meurtres, les soldats grecs pris de panique, semble avoir été un fait spontané, qui ne fut prévu ou concerté ni par les uns ni par les autres ; le fait subsiste que les Turcs ne firent rien pour limiter le désastre et que le quartier turc resta intact.

Je sais bien que les Grecs ont à leur compte des troubles semblables ou pires. Je n'examine pas en ce moment les responsabilités ; je constate le fait que, en Asie-Mineure, les Turcs veulent simplement par l'élimination brutale de toutes les minorités chrétiennes, non pas obtenir l'indépendance politique qu'ils avaient avant la guerre, mais surtout enlever aux Occidentaux tout motif d'intervention. Cette élimination est maintenant *un fait accompli*. A part les Juifs de Smyrne, qui sont restés en majorité, et les quelques Chrétiens, sujets européens, il n'y a plus en Asie-Mineure que des Musulmans.

Mais cette violence, sans précédent dans l'histoire de ces trois derniers siècles, s'est

manifestée également contre les Occidentaux établis dans le pays et contre les Consuls eux-mêmes. Je répète que je ne veux citer que des faits dont j'ai été acteur ou témoin, ou qui se sont passés pendant mon séjour.

A Mersine, en 1923, tout débarquement de passagers européens, même au cours d'une escale, était interdite. Bien plus, personne n'était autorisé à aller à bord des vaisseaux en rade, même les Consuls, à l'exception du Consul de France qui a conservé ce droit, mais à titre précaire. Je n'ai pu descendre à terre que parce qu'il est venu me chercher à bord; encore avait-il dû demander auparavant l'autorisation du Gouverneur de la ville. Et cela, bien que le Haut Commissariat de Beyrouth l'eût avisé de mon arrivé par deux télégrammes successifs dont le second fut retardé de trois jours par les autorités turques.

A Mersine même, la situation des Européens était très inquiétante. Le Consul de

France ne pouvait télégraphier que par la T. S. F. du stationnaire français quand il était là, et il n'était pas toujours là. Le Consul fut obligé d'aller demander au destroyer américain, le 336, de câbler des télégrammes d'extrême urgence, notre stationnaire étant attendu depuis trois jours et ne venant pas. Le télégraphe turc ne transmettait pas les télégrammes chiffrés et même les télégrammes en clair. Un télégramme envoyé par le Consul de Mersine à notre Consul général de Smyrne et annonçant mon arrivée, n'est jamais parvenu à destination. Un autre télégramme du Consul de Mersine à celui d'Adana n'est pas mieux arrivé. En fait, notre colonie et son Consul étaient complètement isolés du reste du monde.

Nos écoles qui, même en 1921 étaient extrêmement florissantes, étaient fermées comme ne s'étant pas conformées à la législation musulmane. Les salles d'étude étaient vides, ainsi que les dortoirs. Les re-

ligieuses de Saint-Joseph de l'Apparition continuaient à faire la classe à une dizaine d'enfants (au lieu de 200), filles des Consuls, et de quelques Européens, mais ces enfants étaient obligés de venir furtivement à l'école en cachant sous leurs tabliers leurs livres et leur cahiers. Le dispensaire gratuit organisé par les Sœurs fut boycotté. Les médicaments ont été grevés de droits formidables (5.000 fr. de droits pour un envoi de 3.000 fr.). Ces religieuses vivaient derrière leur porte constamment fermée à double tour. Il en était de même des Pères Capucins qui avaient dû fermer leur école. La visite des quelques Français qui formaient sur cette terre, violemment hostile, un îlot résolu à tout, fut poignante.

D'autant plus poignante que lorsque j'y passai, Mersine était le lieu de débarquement et de concentration des troupes turques, massées contre notre frontière syrienne. Sous les pavillons neutres, la contrebande de guerre, hommes et armes,

s'opérait sous nos yeux et sous les canons de nos vaisseaux. J'ai vu à Mersine un vapeur battant pavillon espagnol débarquer 600 hommes ; un autre sous pavillon tchéco-slovaque, était plus mystérieux. A destination de Mersine également, les 500 ou 600 hommes que je vis à Smyrne, s'embarquer sur le Kertch, paquebot russe des Soviets ; le drapeau rouge avec les P C Φ C P flottait en poupe et, au mât d'artimon, la flamme noire où la faucille et le marteau prennent des airs de fémurs croisés. Ces deux barbaries, celle d'Asie centrale que représentaient ces recrues turques, à visage brutal, et l'autre, la slave, plus savante et plus perverse, réunies contre la France en une éclatante complicité, prenaient sur le quai de cette ville brûlée et dévastée, figure de symbole et de mort.

Moustapha Kemal visita en 1923 Adana et Mersine. A Adana, notre Consul avait reçu des Affaires Etrangères l'ordre d'avoir une entrevue avec le Général. Il lui fit, par

deux fois, demander une audience. Moustapha Kemal ne répondit même pas. Notre Consul toutefois se rendit à la gare avec le personnel du Consulat : le Général affecta de ne pas le voir. Ce n'est qu'une fois en wagon, quand quelqu'un de sa suite lui eut indiqué la présence du Consul, que du bout des doigts, il toucha son kalpak.

A Mersine, il fut reçu par les notabilités du pays, qui lui exprimaient leur joie de le voir dans la ville turque de Mersine : « Comment, a dit Kémal, ce n'est pas ici une ville turque. Je n'ai vu dans les rues que des inscriptions en langue étrangère. Commencez à turquifier votre ville avant de la dire turque ». Il faut noter que tout est français à Mersine. Le lendemain, l'écriteau en verre et en marbre des Messageries Maritimes fut brisé à coups de pierre ; les inscriptions françaises disparurent, et au dispensaire gratuit des Sœurs l'écriteau au-dessus de la porte fut maculé de bouse de vache.

A la Banque française de Syrie, la bande s'est heurtée à son Directeur, un Français résolu, qui a déclaré que le premier qui toucherait à l'écriveau aurait une balle dans la peau. L'écriveau n'a pas été touché.

Depuis l'an dernier, la situation s'est encore aggravée à Mersine. Le Consul n'a pu garder auprès de lui sa femme ni ses enfants. La succursale de la Banque française de Syrie a dû fermer ses portes. Quant à nos écoles, comment même rester dans une telle situation? Nos Pères, nos Sœurs ont dû regagner la France, quitter la maison charmante que je revois, tandis que j'écris, toute pareille à une maison de la campagne française, avec son petit jardin potager dont chaque bande est soignée avec tendresse, la statue de la Vierge sous les roses, la petite galerie de bois, où il y a des fleurs simples dans des pots de terre, et partout cette miraculeuse propreté. Que vont devenir ces humbles merveilles? La poussière, — puis, le pillage. La France

est ici vaincue, vaincue sans raison, par notre lâcheté.

A Adalia, en 1923, je n'avais pu descendre qu'avec la complicité du Commissaire qui affirma que j'appartenais au personnel du bord. A Smyrne, ce fut pis encore. Un billet que j'avais fait tenir au Consulat par l'agent du *Lloyd Triestino*, fut arraché par un policier turc des mains mêmes d'un matelot du croiseur *Metz*, au moment où sur le quai, il le remettait au quartier-maître du canot pour qu'il le portât au Consul général qui se trouvait alors à bord du croiseur. Il a fallu employer la violence pour avoir mon billet et le Commandant du *Metz*, envoya une lettre très ferme au Gouverneur de Smyrne l'avisant que désormais les marins tireraient sur les policiers qui en useraient ainsi avec la correspondance du Consulat.

Le croiseur donnait le soir de mon arrivée une fête à bord. L'autorité turque avait exigé la liste des invités. Un officier

de police surveillait l'enseigne français en uniforme, pour que personne ne pût monter en dehors des invités désignés.

Des villageois ont tiré l'an dernier sur notre Consul et sur le premier Drogman. On manque couramment de respect à notre Consul, à son personnel, au Commandant même du croiseur stationnaire. D'ailleurs après l'incendie, tant qu'il y eut un croiseur français dans le port, ils n'eurent pas, pendant quinze jours, le droit de communiquer ; des policiers le long du quai faisaient observer cette intolérable consigne.

La poste française, limitée aux seules correspondances des Français, était en 1923 dans le Consulat même, les soldats turcs ayant envahi l'ancienne poste ; aujourd'hui elle a été supprimée comme dans toute la Turquie. D'une année sur l'autre, la situation s'est singulièrement aggravée. Smyrne revient à un état de barbarie qu'elle n'a jamais connue, peut-on dire. Mais voici le fait nouveau qui

s'était produit peu de jours avant mon arrivée cette année et qui est fait pour surprendre bien des gens.

Un beau matin, les autorités turques de Smyrne firent savoir aux consuls alliés que la valise diplomatique, constituant un privilège contraire à l'indépendance et à la souveraineté de la Turquie, serait désormais ouverte par leurs soins et que le courrier en serait distribué par les postiers Turcs. Le Consul général de France vint à bord chercher la valise. Il en fut matériellement empêché par les Turcs. Ainsi des autres consuls. Le fait révoltant signalé à Paris ne suscita même pas de réponse, encore moins de protestation officielle. Il faut dire que Londres ni Rome ne bougèrent. Qu'y a-t-il donc d'empoisonné dans le sang de l'Europe ?

Je relis la lettre écrite par Louis XIV, fils aîné de l'Eglise, au pape Alexandre VII, à l'occasion de l'insulte faite par les gardes corses au Duc de Créqui, ambas-

sadeur de France. « Saint Père, dit le Roi Très Chrétien, mon cousin le Duc de Créqui m'ayant donné avis de l'assassin qui a été commis en sa personne... je lui ai en même temps envoyé ordre de sortir de toutes les terres de l'État ecclésiastique afin que sa personne et notre dignité ne restent pas davantage exposées à des attentats dont on a point encore vu d'exemples jusques ici, non pas même chez les barbares, » et la lettre se termine par ces mots : « Je crois qu'il vaut mieux remettre à votre propre prudence les résolutions de cette affaire, sur lesquelles je réglerai les miennes, souhaitant seulement que les vôtres soient telles qu'elles me puissent obliger à continuer de prier Dieu qu'il veuille conserver Votre Sainteté au gouvernement de la Sainte Mère Eglise. Donné à St-Germain-en-Laye, le 30 août 1662. LOUIS ».

Mesure-t-on notre déchéance ? Une échauffourée de mercenaires inspirait à Louis XIV, vis-à-vis du souverain Pontife,

cet accent d'indignation magnifique et seraine. Les affronts les plus éclatants, « des attentats dont on a point encore vu d'exemples jusques ici », n'inspirent au gouvernement que la peur, peur vis-à-vis des Turcs, peur vis-à-vis du Parlement dont on redoute la faiblesse et la lâcheté, si l'on manifeste quelque énergie.

A Constantinople même, que sont les quelques traits de la défaillance française, constatés l'an dernier, avec la situation présente? Les Alliés en 1923 occupaient encore la ville. Le drapeau français flottait sur Stamboul. Les navires de guerre anglais, italiens, français mouillaient dans le Bosphore. Sans doute, sous nos yeux, nous avons laissé s'établir un gouvernement Kémaliste, par une inconcevable hésitation. Sans doute encore, nous avons laissé ce gouvernement insurrectionnel organiser un régime de terreur qui, en un an et demi, avait chassé de la ville 416.000 non-musulmans (chiffre offi-

ciel des Turcs), surtout grecs, qui avaient préféré abandonner leurs biens s'élevant à 1 milliard 1/2 de francs plutôt que de vivre sous un régime de vexations et sous la menace du massacre. Ils ont fort bien agi. Que seraient-ils devenus, après l'évacuation ?

Présentement c'est l'application systématique de ce qu'on appelait jadis l'*avanie*, et sous quelles formes humiliantes !

Nos écoles ont été soumises, même sous l'occupation interalliée, à tous les contrôles les plus inutiles, les plus oiseux, les plus onéreux. Notre délégué à l'enseignement français, près de l'Ambassade, s'est dépensé et se dépense encore sans compter pour combattre au nom des droits acquis de la France. A Paris même, on lui fait grief de son courage. Tant bien que mal, nos écoles avaient tenu bon, acceptant les professeurs turcs, sans capacité aucune (des officiers ou sous-officiers en retraite) que le Gouvernement leur imposait, acceptant de

les payer à un tarif fixé par le ministère turc, mais les Kémalistes ont eu, un beau jour, une idée très ingénieuse. Ils se sont déclarés laïques, et comme tels, ont exigé que les emblèmes religieux et les crucifix disparussent des écoles. Pour qui connaît les Orientaux, c'était une dérision. Dans un pays où la religion est la base même de la vie sociale, vouloir contraindre des Chrétiens à dissimuler honteusement leur foi, c'était les placer dans l'alternative du départ ou de l'ignominie. Ils refusèrent et en référèrent au Pape. Sans attendre, les Turcs fermèrent d'abord les écoles de Smyrne, puis celles de Constantinople. Vingt mille enfants que formaient nos maîtres sont dans la rue. Nous sommes bafoués. « Les Français ont peur ! » Quelle revanche de l'Islam ! et, ajoutent à voix basse les Turcs, quels imbéciles !

On conçoit que les Anglais ou les Italiens voient d'un œil assez satisfait des mesures qui, si elles les atteignent partielle-

ment (mais d'une manière insignifiante), vident la place de toutes les œuvres françaises. Quand les Turcs, pour leurs écoles, feront de nouveau appel à des Occidentaux (ce qui est certain), ce ne seront plus les Français qui auront l'influence, mais nos Alliés et plus probablement encore nos ennemis.

Voilà le résultat. Est-ce celui que nous voulions ? En face de ces faits, le Chef du Gouvernement français, sur une interpellation, s'excuse au Parlement de n'avoir pas encore fait ratifier le traité de Lausanne. Les Turcs s'impatientent. Marins et soldats des Dardanelles, dont j'ai vu par un matin gris les tombes innombrables sur les hauteurs de Seddhul Bahr et les cercueils d'acier jetés à la côte, est-ce pour cela que vous êtes morts à mille lieues de votre patrie ?

Dans le domaine financier, sommes-nous mieux partagés. Je ne veux prendre qu'un

exemple, celui de la *Dette Ottomane*. On sait que pour garantir les intérêts et le remboursement des emprunts turcs, dont 65 % furent souscrits en France, la Turquie consentit à l'organisation d'une administration européenne, à qui elle remit en gages certaines sources de revenus d'Etat (monopole du sel, timbre, soie, pêche). Ces gages sont gérés par la Dette qui, grâce à une organisation moderne, des écoles, des pêcheries, des usines etc., les fit à ce point fructifier que, outre les dividendes et le service d'amortissement, ils purent rapporter de l'argent au Trésor. Intérêt des porteurs, intérêt des finances turcs, intérêt du pays doté d'établissements modèles : tout était sauvegardé.

Or, — écoutez cela, petits rentiers de France — nous avons accepté que le Gouvernement d'Angora saisisse dans son territoire *tous* les revenus de la Dette, et avec ces revenus, il a acheté des munitions et des armes pour tuer nos soldats en Cilicie.

Nous avons accepté cela, bien entendu — et bien entendu, la France n'a rien su. C'est tellement inouï que je doute presque que mes lecteurs me croient, et j'ai sous les yeux, des textes, des notes officielles.

Après ce premier triomphe, les Turcs affichent la prétention — et l'affichent sans l'ombre d'hypocrisie — de supprimer la Dette, et par la même occasion leurs dettes. Pourquoi nous payer, puisque nous recevons sans broncher toutes les nasardes ? Ce serait naïf de leur part. Aussi dès à présent ont-ils tout simplement saisi non plus les revenus mais certains gages eux-mêmes, modifié les lois concernant les gages de la Dette sans nous en informer. Ils sont intervenus dans le choix du personnel; ils ont rendu, par des réductions du budget de la Dette, la gestion impossible, bref ils nous poussent dehors, et quand je dis nous, je dis nous Français, parce que l'on comprend bien que les Anglais qui possèdent en tout 6 à 7 % de la Dette où nous, nous entrons

pour 65 %₀, ont tout avantage à laisser détruire un organisme, français par sa direction, son personnel et son esprit, pour prendre ensuite la haute main sur l'organisme de contrôle financier qui, nécessairement, se reformera quelque jour.

Croyez-vous que le gouvernement français se soit préoccupé de cela ! Les petits porteurs ? chair de contribuable. Les fonctionnaires de la Dette ? poignée insignifiante d'électeurs. L'honneur de la France ? vous voulez rire. Au traité de Lausanne, les plénipotentiaires turcs obtinrent que la déclaration spéciale qu'ils devaient faire pour confirmer le décret organisant la Dette ne fût pas mentionné au traité : ils n'ont d'ailleurs même pas signé cette déclaration.

Il suffirait d'un geste, d'un mot fortement prononcé, pour sauvegarder nos droits. La Dette, n'est pas fermée, comme le sont nos écoles. Il est temps encore de dire ce mot, de faire ce geste.

L'on va me prendre pour un fougueux ennemi des Turcs. Quelle erreur ! J'en suis ennemi, parce qu'ils nous combattent. Qu'ils viennent à nous, voici ma main. La *philie*, la *phobie* sont, entre nations, des sentiments que je ne comprends pas : je ne suis que profondément francophile. En ce qui concerne les Turcs, j'avoue que non seulement je ne les hais point, mais qu'il y a dans leur caractère beaucoup de traits qui me plaisent : une extrême politesse, un air de vieille civilisation, le courage, une sorte de sérénité, quelque raffinement, cette conception de l'ordre social fondée sur autre chose que l'argent, même cette lenteur à débattre toute affaire, et parfois, succédant à la haine, la candeur d'un regard d'enfant. J'ai subi, comme un autre, plus qu'un autre, l'enchantement des rues étroites, des petites maisons peintes en bleu, des hauts cyprès pleins de colombes. Les silences indéfinis où s'égouttent les fontaines, et cette odeur inoubliable : musc, en-

cens, café grillé, cuir tanné et pourriture, odeur vivante, odeur de mort et de nostalgie. J'ai goûté tout cela, et les longs entretiens et les récits de guerre et de révolution. J'ai cru, moi aussi, au bon Turc. J'ai salué gaîment la victoire de Moustapha Kémal, avec un peu d'inquiétude. Puis j'ai compris qu'il fallait renoncer vis-à-vis du Turc à cette attitude romantique, charmante et commode comme une gandourah, où depuis 1820 nous nous complaisions par paresse et par bonhomie, et qu'il était temps, grand temps pour la France, de redevenir — en Orient — royale.

Je suis tout prêt, d'autre part, à ne garder aux Turcs, s'ils s'amendent, aucune rancune, même légère. L'Oriental ne doit pas être pesé à la même balance que l'Occidental. Il ne comprend qu'une chose : la force. Après, l'on peut s'entendre et devenir très bons amis. Mais il faut leur marquer, et marquer aussi aux Français, les deux points où les Turcs nous

trompent, et où il ne faut pas nous laisser « engeigner ». —

C'est d'abord la laïcité : mot, pour un Musulman, vide de sens. La Grande Assemblée d'Angora a élaboré un statut constitutionnel, dont les articles primordiaux peuvent se résumer ainsi : Art. 1. Le régime de la Turquie est une république laïque. — Art. 11. L'Islam est la religion de l'État. » Jamais, vous entendez, jamais un Musulman ne verra là une contradiction. Laïque, cela veut dire que *vis-à-vis des Européens* la République Turque aura le droit comme puissance laïque d'exiger qu'aucune religion, aucune maison religieuse européenne ne s'établisse en Turquie. — Mais en Turquie même on ne tolérera aucune religion autre que l'Islam. Car apprenez, ô anticléricaux de France, que ces mêmes Turcs, qui se disent laïques pour fermer nos écoles, ne veulent plus que des Musulmans dans toutes les administrations. La laïcité, quelle bonne façade,

qui a tous les avantages ! Il s'agit de chasser les Français, dont le gouvernement est laïque. Que pourra dire ce gouvernement ? Et sur ce terrain, pourquoi les autres puissances n'accepteraient-elles pas un principe qui ne les gêne point ? On nous exclue et on nous isole. C'est un chef-d'œuvre. Nos doctrinaires sont empêtrés comme des étourneaux dans un filet. Il leur faut trahir ou leur doctrine ou la France. Hélas ! je crains qu'ils n'hésitent même pas.

Mais me dira-t-on, et le Khalifat ? et la suppression des petites écoles religieuses ? qu'en faites-vous, ne sont-ce point gestes laïques au premier chef ?

Ces faits sont très clairs, mais complexes comme tout ce qui est oriental. Que les chefs du mouvement nationaliste, pour la plupart francs-maçons, roulent dans leur esprit de vagues rengaines anticléricales, c'est possible, c'est même probable. Mais voici, pour le Khalifat, ce qui s'est passé. Le mouvement kémaliste, incontestable-

ment patriote et patriote de bon aloi, a eu besoin pour triompher de surexciter l'ardeur populaire, or, en pays musulman, il faut pour cela faire appel au sentiment religieux. Le triomphe de Moustapha Kémal fut donc, en même temps qu'une victoire turque, un succès pour l'Islam tout entier, et tout l'Islam le comprit ainsi. Mais ce fut aussi le triomphe d'une bande, dans le sens fort et traditionnel du mot. Cette bande, il fallut la nourrir, la maintenir. Suivant la pente naturelle de l'âme turque, elle s'installa comme en pays conquis, en Anatolie puis à Constantinople et en Thrace, et, naturellement encore, elle commit des excès. Les chefs s'énervèrent. A Constantinople, ville où tout de même l'influence européenne est plus forte que partout ailleurs et où Pera et Galata débordent sur Stamboul, un parti se reformait, ayant son chef naturel en la personne du Sultan, homme calme, cultivé, mûri par une jeunesse menacée. Pour parer à ce

danger, d'autant plus grave que la personne du Sultan est sacrée, les Kémalistes lui enlevèrent d'abord la qualité de sultan, lui laissant celle de khalife, de chef religieux. C'était trop encore pour l'inquiétude des nationalistes. De plus, l'argent manque et il y a, au Palais, les trésors et les bijoux des Osmanlis. Et puis qui sait? Le grand palais blanc de Dolma Bagtché, sur le Bosphore, peut tenter des convoitises de parvenus et de parvenues. Une nuit, on embarqua de force en quelques minutes le Khalife; tout son sérail suivit. Il n'y a dans tout cela, qu'une opération purement politique où la doctrine n'a aucune part.

On s'est en France beaucoup trop exagéré l'affaire. Le Khalifat n'est pas un des piliers de l'Islam. L'unité du Khalifat ne se maintint que sous les quatre premiers Khalifes. Depuis cette date que de divisions! Les Chiïtes, qui se réclament d'Ali n'ont jamais renoncé à leur schisme. Om-

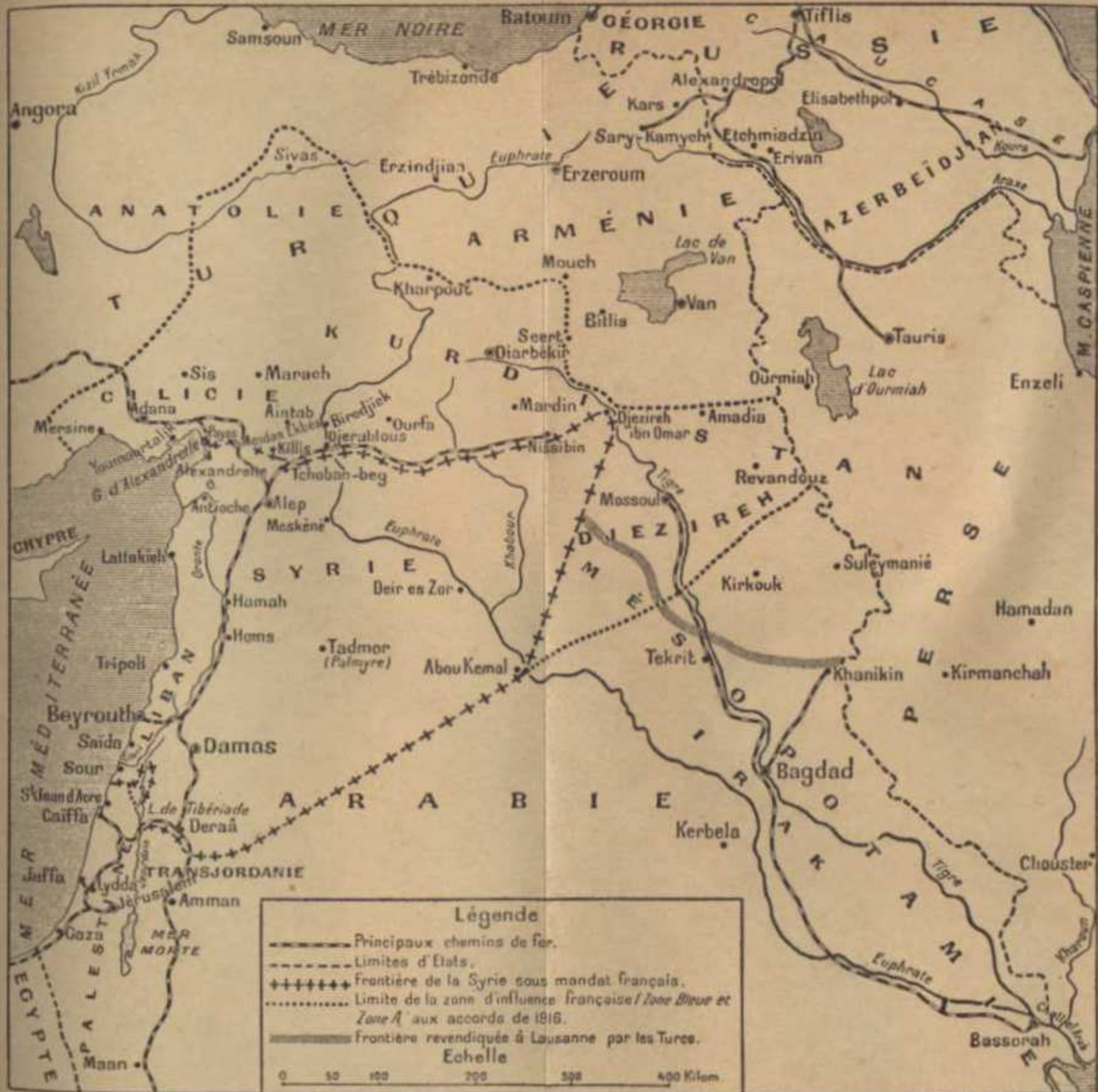
meyades, Abbassides, Fatimites, sultans de Grenade ou du Maroc, l'unité administrative de l'Islam fut toujours morcelée. Si les Turcs parvinrent à reconstituer un grand empire, du moins les Chiites et les Marocains restèrent en dehors de l'unité.

De même, la suppression des medressés ne signifie pas grand chose puisqu'elles doivent être remplacées par une école supérieure de théologie. De même encore, n'exagérons pas le fait que les femmes de Constantinople sont dévoilées, même habillées à l'Européenne. Relisez les Mille et une Nuits et vous connaîtrez la liberté des mœurs aux beaux jours de Bagdad et du Caire. L'apparence des mœurs peut changer. Le fond demeure, immuable, voilé de mystère.

Tout cela fait partie du vaste système qui permettra de nous éliminer. Même tactique aussi en ce qui concerne les droits acquis des puissances et particulièrement de la France. Nous ne répèterons pas ce

que nous avons écrit pour la Palestine. Du moment que l'Europe victorieuse se moquait de l'histoire, la dédaignait, rebâtissait suivant les principes wilsoniens, les Turcs auraient été bien sots de ne pas s'emparer d'une telle doctrine. Ils ne s'en firent pas faute. Et voici, encore, nos étourneaux dans les mailles.

Que faire? me dira-t on. Critiquer ne suffit pas. Rien n'est plus vrai. Mais notre politique envers les Turcs est inconcevable et pratiquement impossible si nous n'avons pas une *politique orientale*. C'est celle-ci, qu'en toute honnêteté, sans aucune réticence, je vais tenter de définir.



LA FRANCE ET LA QUESTION DE MOSSOUL
 Carte communiquée par M. de Gontaut-Biron.

TABLE DES MATIÈRES

J'ai parcouru deux fois.	1
En Égypte	9
En terre sioniste	51
A Jérusalem	77
En Syrie.	113
La route française des Indes	153
En Mésopotamie	175
La frontière nord de Syrie.	211
En Turquie	229
La politique de la France.	261

